



Référence courrier :
CODEP-DCN-2023-008770

**Monsieur le Président du groupe permanent
d'experts pour les réacteurs nucléaires**

Montrouge, le 6 avril 2023,

Objet : Réunion du Groupe permanent d'experts pour les réacteurs nucléaires (GPR) du 29 juin 2023 – Saisine du GPR sur le retour d'expérience de l'exploitation des réacteurs électronucléaires d'EDF et des réacteurs étrangers pour l'année 2021

Monsieur le Président,

Le retour d'expérience des événements et des situations d'exploitation intervenus dans les réacteurs électronucléaires d'EDF, mais également dans les réacteurs étrangers et les autres installations industrielles, fait l'objet d'un examen régulier par l'ASN. Cet examen permet en particulier d'évaluer les actions engagées par EDF pour corriger les anomalies détectées et en prévenir la réapparition. Il participe à l'amélioration continue de la sûreté des installations.

Je souhaite ainsi recueillir l'avis du GPR sur le caractère suffisant et la pertinence des dispositions prises par EDF pour le traitement des événements significatifs survenus en 2021 en France, en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et de protection de l'environnement, ainsi qu'à l'étranger en matière de sûreté nucléaire.

Au vu des faits marquants de l'année 2021 et des tendances observées, je souhaite en particulier que vous analysiez la pertinence et le caractère suffisant des dispositions prises par EDF pour :

- améliorer la disponibilité des matériels du système de contrôle-commande « controbloc¹ » des réacteurs de 1300 MWe (système KCO), les défaillances de ces matériels pouvant conduire à des indisponibilités de systèmes de sauvegarde et de protection des réacteurs ;
- utiliser le retour d'expérience dans les processus de suivi et de mise à jour des données de fiabilité utilisées par EDF dans les études probabilistes de sûreté ou dans les demandes d'évolution de règles générales d'exploitation ;
- fiabiliser la surveillance des secteurs de feu de sûreté à risque majeur d'incendie dans les bâtiments électriques.

Je souhaite également recueillir l'avis du Groupe permanent sur l'avancement des engagements pris par EDF lors des précédentes instructions portant sur le retour d'expérience.

Des membres du Groupe permanents d'experts en radioprotection (GPRP) seront également conviés à participer à la réunion du GPR lors de laquelle ces sujets seront étudiés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général adjoint

Signé

Julien COLLET

¹ Le « controbloc » est un automate de contrôle-commande composé de plusieurs châssis dédiés au traitement des capteurs et actionneurs tout ou rien. Il assure la logique de démarrage et d'arrêt des matériels des systèmes nécessaires pour ramener le réacteur dans un état d'arrêt sûr. Il assure le regroupement en salle de commande des informations relatives au système de protection et aux systèmes de sauvegarde.